



REDACTEUR TERRITORIAL
TROISIEME CONCOURS
SESSION 2011

Mercredi 14 septembre 2011

**Réponses à 3 à 5 questions portant sur le droit civil en relation avec les missions
des collectivités territoriales**

Spécialité Administration générale

(Durée : 3 heures - Coefficient : 3)

Répondre aux quatre questions suivantes dans l'ordre qui vous convient :

- **QUESTION 1 : Quel est le rôle des actes d'état civil ?** *(5 points)*
- **QUESTION 2 : Quels sont les caractères du droit de propriété ?** *(5 points)*
- **QUESTION 3 : L'absence et la disparition : de quelle manière le droit règle-t-il l'incertitude de la mort ?** *(5 points)*
- **QUESTION 4 : Qu'est-ce-que la notion de domicile ?** *(5 points)*

AVERTISSEMENT

- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- En cas d'erreur, le blanc correcteur peut être utilisé.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant, le cas échéant, sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.